



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16902>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-16902**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-16344

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RÉHABILITATION DE LA TOITURE ET DES TERRASSES DES LOGEMENTS -
GENDARMERIE DE AUPS

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261420

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la prestation suivante : Travaux de réhabilitation de la toiture et des terrasses des logements de la gendarmerie de AUPS Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du travail, A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux commenceront en avril 2026 Le marché sera conclu sous la forme d'un marché ordinaire (à prix global et forfaitaire). Les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées. La consultation est lancée suivant la procédure adaptée visée aux articles R. 2123-1.1 °, art. R. 2123-4. et R. 2123-5. du CCP. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Critères d'attribution : Critère valeur technique (cf. article 4.2 du Rc) : 45% Critère environnemental (cf. article 4.2 du Rc) : 5% Critère prix (cf. article 4.2 du Rc) : 50%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 11/03/2026 à 17h00, lire 13/03 /2026 à 16h00
-

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/02/2026